Image not found or type unknown

Travail non ecrit sur le contrat.

Par **chrys69**, le **22/01/2009** à **20:26**

je suis embauché comme auxiliaire de vie dans une residence pour personnes agées.dans mon contrat, il n'est pas ecrit que je dois faire les toilettes et les soins d'hygiène aux personnes.mon chef m'oblige a faire ce travail, est ce qu'il en a le droit ?suis je "couverte" en cas d'accident lors des manipulations? (personnes en fin de vie).

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés